



Déclaration liminaire à la CAPC n°5 du 31 janvier 2018

Monsieur le Président,

En premier lieu, les élus de la CAPC n°5 adressent à vous toutes et tous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nous avons également pris acte des vœux écrits en début d'année, de notre Directeur Général, qui nous ont semblé si ce n'est provocateurs, du moins très maladroits.

Nous n'allons pas tout commenter, seulement deux sujets nous sont remontés de la part des collègues surpris par la teneur des propos tenus :

- Féliciter dans son allocution, pour sa promotion à la légion d'honneur, une DI qui s'est faite remarquer encore à la CAPC de décembre pour les titularisations en C2, par sa capacité à nuire, n'est pas du genre à nous rendre sereins. Le déroulement de cette CAPC, laissera certainement son empreinte dans l'histoire de cette instance!

- Dans ce discours destiné à toute la communauté douanière, il était bon de se référer à l'Histoire, mais il en existe une qui a été oubliée: celle qui symbolise la République et la laïcité.

Une année qui a commencé sous les tempêtes, pas seulement climatiques:

L'actualité nous ramène sans cesse aux conséquences des choix opérés ces dernières années en matière de services publics, et qui nous donne malheureusement raison. Comment s'étonner du scandale Lactalis quand on sait le sort qui a été réservé à la DGCCRF? Comment ne pas se sentir solidaires de la lutte des agents de la pénitencière? La logique du budget contraint, la baisse constante des effectifs et des moyens financiers ont les mêmes résultats quelle que soit l'administration: l'inefficacité et la mise en danger de nos concitoyens. Ce constat vaut en Douane également. Aussi, le SNAD CGT ne renonce pas à son combat pour que soit reconnue **l'utilité sociale, économique et environnementale de notre administration.**

Revendication à contre-courant nous le savons bien, car les objectifs de CAP22 ne nous permettent guère d'optimisme. Pas plus que l'attitude de notre Directeur Général pour qui le dialogue social n'est clairement pas la priorité. Les deux derniers CTR illustrent parfaitement le mépris assumé dont on se pare dorénavant dans nos hautes sphères.

Mais revenons à ce qui nous occupe aujourd'hui.

Dans cette instance au moins, il est encore possible d'obtenir des choses pour les agents, même si les marges de manœuvre sont de plus en plus réduites en raison des réorganisations tous azimuts.

D'ailleurs, les CAPC formations des tableaux et mutations dureront combien de temps encore, quand nous voyons s'amplifier le spectre des postes "sous condition" offerts par l'Administration ?

Cependant, il est encore vrai que de part et d'autre de cette table, il s'est toujours agi de rechercher pour nos collègues les meilleures solutions, dans des situations parfois difficiles. Alors nous n'émettons qu'un souhait : **pourvu que ça dure !**

Les élus SNAD CGT à la CAPC n°5